

Titres de séjour : la durée de validité est prolongée

Compte tenu du contexte sanitaire, la durée de validité des titres de séjour détenus par les ressortissants étrangers est exceptionnellement prolongée de 6 mois.

La prolongation initialement fixée à 3 mois, est étendue à 6 mois par l'ordonnance du 22 avril modifiant celle du 25 mars

2020 prise en application de l'article 16 de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cette mesure concerne les titres suivants qui auront expiré entre le 16 mars et le 15 mai 2020 :

- visas de long séjour ;
- titres de séjour, à l'exception de ceux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger ;
- autorisations provisoires de séjour ;

- récépissés de demande de titre de séjour.

La durée de validité des attestations de demande d'asile est prolongée de 90 jours (3 mois). L'accueil des demandeurs de titres de séjour dans les préfectures étant suspendu jusqu'à nouvel ordre, cette prolongation est automatique. Elle a pour objectif de limiter les déplacements tout en sécurisant la présence des étrangers en situation régulière. Lors de la réouverture

des guichets des préfectures, les demandeurs pourront obtenir plus d'informations concernant les modalités de régularisation des demandes et de renouvellement des récépissés.

Plus d'informations auprès du service emploi de votre FDSEA.



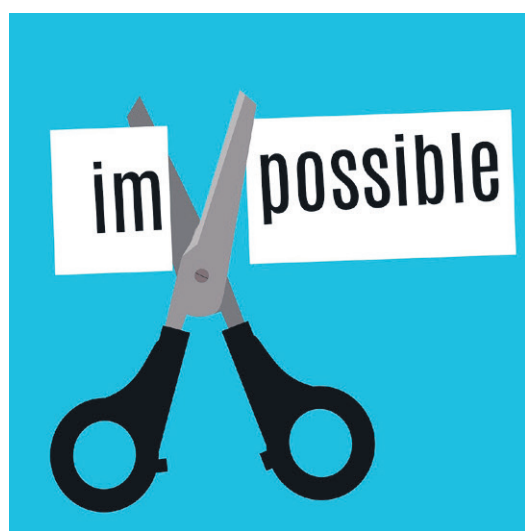
Armelle Calmet
FDSEA 29

Osons provoquer la chance !

Loïc travaille en société avec son cousin Guillaume et son beau-frère Laurent depuis quinze ans. Ils ont beaucoup donné pendant ces années pour que l'exploitation se développe et ils ont réussi. Il ressent un épuisement... À 45 ans, il fait une pause et choisit de se faire accompagner par un spécialiste de la conduite du changement pour remettre à plat son projet de vie.

Loïc prend le temps de se poser les questions de ce qui importe pour lui. Et ce qui ressort, c'est de partager du temps avec ses enfants, de participer à leur éducation, et leur épanouissement. Il prend aussi conscience qu'il ne prend pas assez soin de lui et de sa santé. Il ne fait plus de sport, il se renferme...

Deux ans plus tard, Louis, son voisin, agriculteur retraité prend le temps de discuter avec Loïc sur son parcours et les changements opérés. Loïc explique qu'après son temps de pause, il a décidé de modifier son engagement dans l'exploitation. Il a souhaité diminuer son temps de travail, revoir l'organisation. Ils ont beaucoup discuté avec Guillaume et Laurent, qui eux aussi ont de jeunes enfants. Les emprunts étaient arrivés à terme, les questions de nouveaux investissements, d'agrandissements possibles se posaient. Ils ont décidé de rebattre les cartes pour limiter leur temps de travail. Et maintenant, Loïc ne travaille pas un mercredi sur trois. Il partage une bonne partie de cette journée avec ses enfants et sa femme. Il a



M Hassan

> La chance ça se construit...

aussi débuté le chant choral (il adore chanter) et il va faire du vélo chaque jeudi soir. La chorale part régulièrement pour des concerts dans la région et ailleurs en France, son remplacement sur l'exploitation est organisé pendant ce temps... Loïc rayonne. Louis le félicite d'avoir su construire ainsi sa chance (il est même un peu envieux, il aurait tant aimé chanter lui aussi...)

ANALYSONS LA SITUATION

Loïc pris dans la tourmente du travail, des soucis liés à la marche de l'entreprise, a un jour "levé la tête du guidon". Après un temps de réflexion sur ces objectifs personnels et la place du travail dans sa vie, il a osé partager ses attentes avec ses associés. Avec ces der-

niers, des orientations ont été choisies pour l'exploitation en cohérence avec les souhaits des personnes, et une nouvelle organisation du temps de travail mise en œuvre.

QUE RETENIR ?

Qu'est-ce qui a permis à Loïc d'opérer un tournant dans sa vie, dans cette période où l'incertitude domine, où l'économie est instable... ?

- D'abord, il a pris le temps de se poser des questions et de clarifier ce qui serait une vie réussie pour lui. Il a choisi de se faire accompagner pour cela. Il sait maintenant ce qui est important pour lui, pourquoi, il fait les choses.
- Il a su combattre ses croyances limitantes (je n'y arriverai pas, je suis trop égoïste, que vont penser les voisins...), changer ses habitudes.
- Il a su se connecter aux autres, partager avec ses associés, sa famille, saisir l'opportunité de la chorale qui cherchait des voix de basse.
- Il est passé à l'action, il a pris des risques (échanger sur le projet de l'entreprise avec ses associés, rencontrer des gens nouveaux, chanter en public...).



Nathalie Darras
Groupe relations humaines

Les chroniques "Relations humaines" sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et agricultrices dont nous changeons les prénoms.